DLP 30 - 1 - 02010480



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures



REGION POITOU-CHARENTES

Bulletin technique n° 34 du 15 Décembre 1999- 2 pages



UTILISATION DE PRODUITS PHYTOS

REGLEMENTATION :

Des agriculteurs, viticulteurs et techniciens nous ont contacté pour savoir si des produits homologués pour certains usages en **vigne** pouvaient être employés en Grandes Cultures. Dans un contexte général de recherche d'une sécurité alimentaire renforcée, il convient d'apporter les précisions suivantes :

L'emploi d'un produit homologué sur **vigne est interdit en Grandes Cultures**, sauf si l'usage pour une grande culture est clairement mentionné sur l'étiquette **et que le produit est homologué sur cette culture** :

Dans le cas contraire, l'utilisateur :

1/ prendrait le risque d'employer un produit techniquement inadapté à l'usage qu'il voudrait en faire (efficacité, résidus...) **et s'exposerait à un préjudice important dont la responsabilité lui incombrerait entièrement**.

2/ serait en **infraction** par rapport aux textes réglementaires en vigueur. Il convient de préciser que la Loi d'Orientation Agricole (J.O. du 10/07/99) a modifié plusieurs textes importants dont la loi n° 525 du 02/11/43 :

- Désormais non seulement la mise sur le marché mais aussi la **détention** et **l'utilisation** par l'utilisateur final d'un produit n'ayant pas d'autorisation **sont interdites** ;

- L'utilisation des produits pour des usages autres que ceux fixés par l'autorisation est interdite ;

- Les pénalités en cas d'infraction sont portées à 200.000 F. d'amende et six mois d'emprisonnement pour :

- détention ou utilisation d'un produit non autorisé ;
- utilisation d'un produit sans respecter les mentions figurant sur l'étiquette et les conditions d'emploi fixées par l'autorisation administrative.

CEREALES : Stade 2 feuilles à début tallage

Pucerons

La situation n'a pas évolué depuis début Décembre. En parcelles, les infestations sont en général très faibles voir **nulles**.

La protection a dû être mise en place dans les parcelles concernées (voir bulletin précédent).

Limaces

Les conditions climatiques restent très favorables à leur activité.

Intervenir si nécessaire.

REGLEMENTATION
Quelques précisions

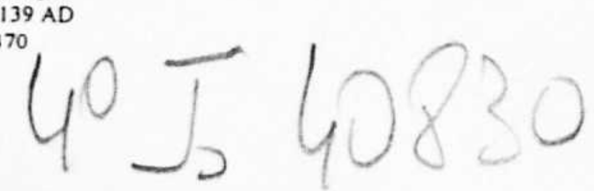
TOUTES CULTURES
Campagnols : Résultats des piégeages

Service Régional de la Protection des Végétaux
13 route de la Forêt
86580 BIARD
☎ : 05.49.62.98.25
Fax : 05.49.62.98.26

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles POITOU-CHARENTES

Le Directeur-Gérant :
J. JUILLARD CONDAT

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2139 AD
ISSN n°02294 470





TOUTES CULTURES
Campagnols

Les piégeages effectués début Décembre dans les secteurs d'Aiffres-Chizé, Vouharte, Ruffec, Villiers en Plaine, La Rochelle-Courçon ont donné les résultats suivants :

Secteurs	Densités (nombre/ha)			Indice de reproduction (%)	
	Jeunes prairies	Prairies âgées	Refuges	Mâle	Femelle
Aiffres – Chizé (79)	137	262	325	38	20
Villiers en Plaine (79)	150	450	217	29	0
Ruffec (16)	25	225	281	55	0
Vouharte (16)	-	767	419	44	37
La Rochelle Courçon (17)	50	75	56	12,5	21,4

COMMENTAIRES

- **Secteur d'Aiffres-Chizé :**

En comparant les résultats des piégeages effectués en Décembre à ceux de Septembre, il apparaît que :

⇨ les densités en refuges ont sensiblement diminué. Il en est de même pour les prairies ;
⇨ les **indices de reproduction** ont nettement **chuté**.

- **Secteur de Villiers en Plaine et Ruffec :**

Les piégeages mettent en évidence une situation proche de celle d'Aiffres-Chizé avec des densités assez faibles en refuges et jeunes prairies (mais encore moyennement élevées en prairies âgées) ; les **indices de reproduction** sont **faibles**.

- **Secteur de La Rochelle-Courçon :**

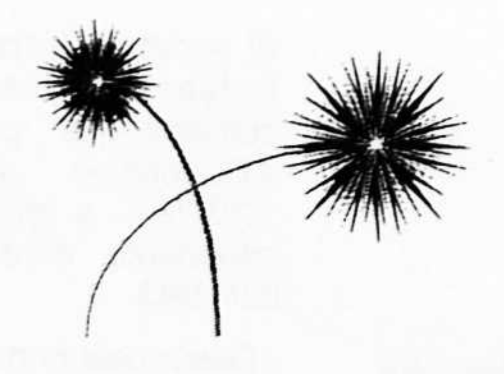
Les densités et les indices de reproduction sont **très faibles**.

- **Secteur de Vouharte :**

Les densités et les indices de reproduction restent **encore élevés**.

Maintenir la surveillance et intervenir si nécessaire notamment en prairies âgées et jeunes semis. A ce jour, à l'exception du secteur de Vouharte, les indices de reproduction ont des valeurs faibles, ce qui devrait se traduire par une baisse d'activité sur le proche avenir.





LE SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX VOUS SOUHAITE DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE & VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR 2000

